



## **Déclaration liminaire des élu(e)s CGT CAP mutation C du 17 juillet 2014**

Monsieur le président,

Le mouvement local des agents administratifs des finances publiques au 01 septembre 2014 que nous allons examiner aujourd'hui est une nouvelle fois un mouvement peau de chagrin.

Au niveau national, le projet de mouvement pour la catégorie C des deux filières fait ressortir un déficit de plus de 1000 agents après une intégration partielle des listes complémentaires du concours des agents des finances Publiques . Une situation que l'on retrouve d'ailleurs au niveau des agents de catégorie B. 2000 emplois vacants au niveau de la DGFIP, c'est du jamais vu!

Cette pénurie est catastrophique.

La situation de l'emploi est désastreuse, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile et l'administration se montre cette année encore incapable de calibrer le volume des recrutements à la hauteur des besoins des services.

Une nouvelle fois, aucun cadre C de la Filière Fiscale et trop peu de la filière Gestion Publique ne rejoindront notre département.

A cause de cette situation, plusieurs sites, trésorerie de Rabastens, de Labarthe de Neste, SIP de Tarbes par exemple se retrouvent en grande difficulté et on demande comment ils pourront fonctionner à partir du 01 septembre.

Nous connaissons une partie de votre réponse, faire une croix sur les doctrines d'emplois.

Alors que depuis quelques années un effort était engagé pour nommer des C sur des postes de C et des B sur des postes de B. Cette année, une reculade inquiétante semble amorcée par la direction. On en voit un premier exemple sur la trésorerie de Tournay où un B a été nommé sur un poste de C.

L'exemple de Tournay risque de se renouveler sur d'autres sites, dans d'autres services qui manquent cruellement de cadres C.

Or, il existe une différence fondamentale en un contrôleur et un agent aujourd'hui dans notre administration: **le salaire**. Comment peut-on demander à deux agents de faire le même travail quand l'un peut gagner 600 € de plus que l'autre.

C'est une situation que la CGT ne peut pas accepter.

De plus, après l'examen des fiches de vœux et de souhaits, nous voudrions attirer votre attention sur les nouvelles règles de gestion qui s'appliquent aujourd'hui aux agents de filière Gestion Publique. Ces règles ne semblent pas avoir été complètement intégrées. Dès l'année prochaine où ils participeront au même mouvement que les agents de la Filière Fiscale, un complètement d'information serait souhaitable afin qu'ils ne se sentent pas lésés.

Enfin, nous tenions également à vous faire remarquer que nous n'avons eu connaissance de ce mouvement que 48 h avant la CAP, le mouvement nous ayant été envoyé vendredi dernier à 18h 48, veille d'un week-end de 3 jours.

Le mouvement des cadres C étant connu depuis le 11 juin, et les fiches de vœux et de souhaits à déposer avant le 30 juin, il était tout à fait possible d'établir ce mouvement bien avant vendredi dernier comme cela a été le cas dans de nombreux départements. A moins, comme nous le mentionnons plus haut vous attendiez le mouvement des B pour affecter les agents B et C au mépris des doctrines d'emplois.

Si nous siégeons aujourd'hui, c'est uniquement par respect pour les agents qui attendent le résultat de cette CAP avec impatience.

Si une telle situation devait se renouveler, nous serions au regret de boycotter les prochaines CAP.

Les élu(e)s CGT

**Tarbes, le 17 juillet 2014**

**Syndicat CGT Finances Publiques  
Section des Hautes Pyrénées  
Centre des Finances Publiques de Tarbes  
1 boulevard du maréchal Juin  
65 023 Tarbes cédex 9  
<http://www.financespubliques.cgt.fr/65/>  
cgt.ddfip65@dgfip.finances.gouv.fr**